

COMPTE RENDU REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 1^{ER} JUILLET 2021
--

Présents : Paulette Bardeau, Jean-Jacques Chabert, Aurélien et Anne Delage, Guillaume Rébinguet-Sudre, Anaël et Aurélie Vignet, Véronique Moysan

Invités : Bernard et Nicole Delage

Excusée : Pascale Sudre



1. ORGANISATION DU « FESTIVAL DOM REMI CARRE 2021 »

Communication

L'encart du Festival Dom Rémi Carré est paru dans l'agenda du magazine Sortir (label Charente Eté 2021 n° 278), en page 74. Chaque concert est également annoncé dans ce même magazine en pages spectacles pour les 31 juillet, 1^{er} août, 4 août, 7 août et 8 août (pages 128 à 130).

Le budget pour la parution dans Sortir a été de 612 euros.

Un encart est également paru dans le magazine Orgues Nouvelles (version papier + version numérique) pour un montant de 240 €.

Bernard DELAGE prévoit d'envoyer un e-mail le 10 ou 11 juillet à tous les adhérents de l'Association pour relancer l'information sur le festival Dom Rémi Carré.

Un programme de 40 pages couleur, sous forme d'un livret d'un format 17x24 cm, est prévu, avec fiche de présentation de l'Association, du concert d'inauguration de l'orgue, la liste des différents concerts, des informations sur les musiciens, l'annonce du stage. Les partenaires financiers sont également présentés. La couverture du livret est un peu plus épaisse. Ce sera un livret avec couverture cartonnée agrafée. La société qui en réalise 300 exemplaires facture sa prestation à 600 euros. Une démarche a été réalisée par Anaël et Aurélie auprès de la Caisse locale du Crédit Agricole qui doit verser 600 euros sur le compte de l'Association. Cette opération est donc entièrement financée. Quelques exemplaires du programme seront à réserver aux membres du Crédit Agricole et à ceux de la Fondation AGIR qui a participé au financement des derniers tuyaux de l'orgue.

Prix du programme : fixé à 5 euros, passant à 2 euros pour le dernier concert.

Prix des places de concert :

- 15 € pour les non adhérents à l'Association, avec un pass à 60 euros pour les 5 concerts
- 12 € pour les adhérents à l'Association, avec un pass à 50 euros pour les 5 concerts

Invitation des membres de la Fondation AGIR à faire pour le concert d'inauguration de Martin GESTER, et discours à prévoir du Crédit Agricole, avant ce premier concert du Festival.

Financement :

- 600 euros financés par la Caisse locale du Crédit Agricole ;
- 1 200 euros financés par le département ;
- 2 000 euros financés par la Communauté de Commune.

Rien sur les comptes pour la demande de subventions de la commune - une demande a été faite auprès de la commune de Saint-Amant-de-Boixe (demande de 500 euros - minimum 200 euros prévisibles - pas de réponse actuellement).

Ensemble « Les Meslanges » : un chanteur en moins à financer car un des chanteurs s'est trompé de date et ne sera pas là.

Demande d'Aurélien DELAGE : Est-ce que François Ménissier pourra travailler à l'orgue le samedi 7 août ?

Bilan de l'occupation de l'église :

- 26 juillet : rien

- 27 juillet : rien - Accord complet de l'orgue pour l'inauguration, réalisé par Quentin BLUMENROEDER le 27 ?

- 28 juillet : visite du clocher à 16h et marche méditative dans le cloître ; danse contemporaine sur le parvis à 21h (45 mn maximum)

- 29 juillet : rien

- 30 juillet : rien

- samedi 31 juillet : deux mariages (un à 14h, l'autre à 16h) avec location du cloître jusqu'à 20h

- 1^{er} août : rien

- 02 août : rien

- 03 août : rien

- 04 août : visite du clocher et marche méditative dans le cloître

- 05 août : rien - répétition dès la fin d'après-midi dans le parc

- 06 août : rien

- samedi 07 août, mariage à 16h15 (entre 15h30 et 17h30, pas de répétition - accord du clavecin à prévoir) - nécessité de travailler le matin pour François MÉNISSIER - Possibilité de répétition le matin, c'est-à-dire jusqu'à 12h - heure de début ? Possibilité d'un intermède de 30 mn

Planning journée par journée à faire par Aurélien pour caler les répétitions, les accords, les transports d'instruments, etc. Quentin descend les instruments dont ils ont besoin pour l'improvisation le 04 août. Ils veulent absolument une épinette régale. Les Meslanges : 392 ou 412.25

Hébergements :

- Martin GESTER irait peut-être chez un de ses amis d'enfance, sinon, hébergement et nourriture (?) chez Mme BLOT ; repas à prévoir à l'auberge pour le 31 juillet.

- Prévoir 3 nuits pour 3 musiciens des Mélanges

Repas :

Voir avec le traiteur de Saint-Amant, surtout pour Les Meslanges ; pour jeudi soir, 5 personnes, pour vendredi midi et soir 5 personnes, pour samedi midi et soir 6 personnes

Voir aussi avec l'auberge de Saint-Amant quel tarif elle peut proposer pour un plat et un dessert.

Prévoir eau, fruits, fruits secs

Tarif standard d'un repas = 17,25 euros

Frais de déplacements :

voir pour Les Meslanges

Train peu cher

Vigilance sur les transports pour ne pas exploser le budget

Budget total du Festival : 17000 euros. Nécessité de rentrer 2 000 euros de billetterie pour équilibrer le budget de l'Association.

Faire une annonce de possibilité de don pour l'entretien et l'organisation du Festival. Le mécénat culturel existe. C'est le mécénat qui permettra de faire vivre le Festival.

Charente libre : plus de correspondant - essayer de prévoir une publication - texte plus général de l'ensemble du festival - faire un dossier de presse simple et envoyer le programme et texte de présentation de Sortir pour chaque concert. Monsieur CHABERT s'occupe de transmettre
- France Bleu La Rochelle

Préparer un mot pour le mail d'envoi aux adhérents par Bernard DELAGE.

Monsieur Chabert peut déposer des flyers au Festival de Saintes (David THEODORIDES nommé sur le Festival de saintes)

Prévoir un pot après le concert de Martin GESTER le 31 juillet.

Installation le jour des concerts :

- Martin GESTER : inauguration face à l'orgue

- Les Meslanges : face à l'orgue

Besoin d'éclairage - valise gardée par Anaël - 5 ou 6 petits éclairages pour les pupitres dont les capots ne tiennent pas - il faut scotcher - Bernard DELAGE va les préparer

Eclairage de l'orgue pour le concert inaugural : 5 spots LED mais sans support - Prévoir de les installer

2. FUTUR DE L'ASSOCIATION - DIVERS

Licence 2 et 3 obtenues pour l'Association Dom Rémi Carré.

Changement de statut et présentation en AGE

AGE dans la salle du casino (?) samedi 31 juillet à 18h00 - Envoi des nouveaux statuts
Pas plus d'une heure d'AGE. Billetterie ouverte 1 heure avant le concert, soit à 19h30 - Prévoir l'installation des bancs à 17h30, donc avant l'AGE.

Pas de changement de code APE pour l'association.

Anaël, actuel président, rappelle aux membres du conseil d'administration qu'il a accepté de poursuivre son mandat cette année, vu le contexte, mais il souhaite commencer à préparer sa succession. En effet d'après les statuts de l'association, le président et les membres du bureau

sont élus par le conseil d'administration, le renouvellement des membres peut donc intervenir en réunion de conseil d'administration ordinaire.

- Jean-Jacques souhaite poursuivre son mandat de trésorier
- Véronique est candidate au poste de secrétaire

Pour le renouvellement du poste de président, Anaël propose aux membres présents d'inscrire des noms de personnes (membres du conseil d'administration) susceptibles de pouvoir reprendre le mandat de président. Il s'agit d'une simple consultation pour envisager les suites de l'association. Les résultats de la consultation sont les suivants :

Aurélie Vignet	IIII II
Anne Delage	III
Bernard Delage	I
Blanc	I

Aux vues des résultats, une discussion s'engage entre les membres présents. Il est finalement proposé :

- De créer un poste de vice-présidence afin de préparer la succession
- Aurélie accepte de prendre la présidence de l'association afin d'assurer une transition en douceur. Elle précise qu'elle souhaite que ce mandat ne soit effectif que pour 2/3 ans maximum
- Anne accepte de prendre le poste de vice-présidente pour préparer l'avenir de l'association

Finalement les membres présents décident de valider la composition des membres du bureau comme suit :

- Aurélie VIGNET, présidente
- Anne DELAGE, vice-présidente
- Jean-Jacques CHABERT, trésorier
- Véronique MOYSAN, secrétaire

Toutefois, le nouveau bureau du CA sera entériné le 31 juillet lors de la présentation du Festival, avant le concert de Martin GESTER. Ainsi la transition se fera en douceur. L'ancien bureau présentera les nouveaux statuts lors de l'AGE du 31 juillet, il inaugurera également les nouveaux jeux de l'orgue avec les financeurs (fondation AGIR). Le nouveau bureau quant à lui lancera la deuxième édition du festival.

Pour le stage, la flutiste Évolène KIENER fera partie des enseignants.

Date du stage du 03 au 07 novembre 2021.

Concert mercredi 03 novembre au soir.

Dissocier le concert du stage - Ce sera un concert de l'Association Dom Rémi Carré

Véronique se charge de contacter Évolène KIENER - CRR de Saint Maur - 06 63 91 86 36
evolene@hotmail.com

Fin de la réunion